

# LE COMBAT SYNDICALISTE

**CNT** MENSUEL DE LA  
Confédération Nationale du Travail



FÉVRIER 2023/N°478

2€

## ATTENTAT RACISTE

### Soutien au peuple Kurde !



#### SOMMAIRE

##### ICI ET MAINTENANT p.3 à 13

- Hôpital sous tutelle  
Saint-Cyr-au-Mont-d'Or p.3
- Non à la politique de destruction  
du social et médico-social  
Manifestation p.4
- Patalevain  
L'employeur joue le pourrissement p.5
- Soutien au peuple Kurde  
Communiqué p.6
- Attentat raciste  
La police charge p.7
- Ni État ni patron-ne dans la  
gestion de nos retraites  
Une autre solution : l'autogestion p.8
- Travailler plus longtemps ?  
C'est mort ! p.10
- Pour la grève générale et illimitée  
Communiqué p.11
- Cinq militant-es placé-es en GAV  
Atteinte à la liberté d'expression p.12

##### INTERNATIONAL p.14 à 17

- Argentine p.14
- Suisse p.16
- Afghanistan p.17

##### CULTURE p.18 à 19

- Vivre libre c'est sans police

**Vous trouverez sur le site Internet [www.cnt-f.org](http://www.cnt-f.org), toutes les coordonnées pour contacter un syndicat par branche ou par section géographique. Voici les adresses par région.**

**Bureau confédéral**  
**17 avenue de Gaulle**  
**26200 Montélimar**  
**06 52 17 93 54**  
**mél : [cnt@cnt-f.org](mailto:cnt@cnt-f.org)**

**1 Alsace**

Union régionale CNT c/o  
 Lucha y Fiesta  
 BP 30017 67027  
 STRASBOURG CEDEX 1  
 09 52 91 12 14 alsace@  
 cnt-f.org

**2 Aquitaine**

Syndicats Gironde 36, rue  
 Sanche-de-Pomiers, 33000  
 Bordeaux  
 06 95 52 69 71  
 ul33@cnt-f.org  
 Syndicats régionaux PTT  
 Aquitaine, BP 80099, 33704  
 Mérignac

Culture Aquitaine 36,  
 rue Sanche-de-pomiers,  
 33000 Bordeaux

**3 Auvergne**

Union locale CNT  
 Salle Poly, place Poly,  
 63100 Clermont-Ferrand

**4 Bourgogne  
 Franche Comté**

Syndicat intercorporatif de  
 Saône-et-Loire  
 et de la Nièvre  
 19 rue du pavé  
 71290 Cuisery,  
 CNT 21

6b rue Musette

21000 Dijon

[http://www.cnt-f.org/\\_cnt-interco-21\\_.html](http://www.cnt-f.org/_cnt-interco-21_.html)

06 01 22 17 94

**5 Bretagne et Pays de la Loire**

Union régionale CNT  
 BP 30423, 35004 Rennes  
 CEDEX

06 34 98 30 72

[bretagne@cnt-f.org](mailto:bretagne@cnt-f.org)

**6 Centre**

CNT Centre

13 rue Pierre Fournier

41600 Lamotte-Beuvron

[cnt-centre@cnt-f.org](mailto:cnt-centre@cnt-f.org)

**7 Champagne- Ardennes**

Syndicats CNT Marne

BP 90009,

51201 Épernay CEDEX

**8 Franche-Comté** Syndicats

CNT Doubs

c/o CESL, BP 121, 25014

Besançon CEDEX cnt-  
 doubs@cnt-f.org

CNT Jura

Sur la Roche

39370 Les Bouchoux

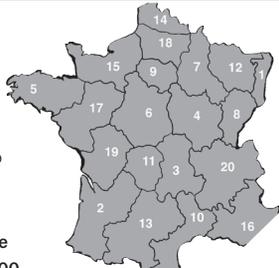
**9 Île-de-France**

Union régionale CNT

33, rue des Vignoles, 75020

Paris 01 43 72 95 34

[br.rp@cnt-f.org](mailto:br.rp@cnt-f.org)



**10 Languedoc Roussillon**

Union régionale CNT  
 6 rue d'Arnal 30000  
 Nîmes

[ur.lr@cnt-f.org](mailto:ur.lr@cnt-f.org)

**11 Limousin**

Union locale Limou-sin

6, rue de Gorre,

87000 Limoges,

[cnt87@cnt-f.org](mailto:cnt87@cnt-f.org)

**12 Lorraine**

Union régionale CNT

[ur.lorraine@cnt-f.org](mailto:ur.lorraine@cnt-f.org)

UD CNT Moselle

5, place des Charrons,

57000 Metz

[ud57@cnt-f.org](mailto:ud57@cnt-f.org)

**13 Midi-Pyrénées**

Union régionale CNT

18, av. de la Gloire,

31 500 Toulouse

Tél 09 52 58 35 90

**14 Nord-pas-de-Calais**

Union régionale CNT 32,

rue d'Arras, 59000 Lille

03 20 56 96 10

[ur59-62@cnt-f.org](mailto:ur59-62@cnt-f.org)

**15 Manche**

Syndicat CNT Manche

[cntmanche@cnt-f.org](mailto:cntmanche@cnt-f.org)

[facebook.com/cnmanche](https://facebook.com/cnmanche)

**16 PACA**

CNT-STICS 13 c/o 1000

bâbords 61, rue Consolat

13001 Marseille

**17 Pays la Loire**

voir Bretagne

**18 Picardie**

Voir avec Nord-pas-de-Calais

**19 Poitou-Charentes**

Union régionale CNT

20, rue Blaise-Pascal,

86000 Poitiers

05 49 88 34 08

**20 Rhône-Alpes**

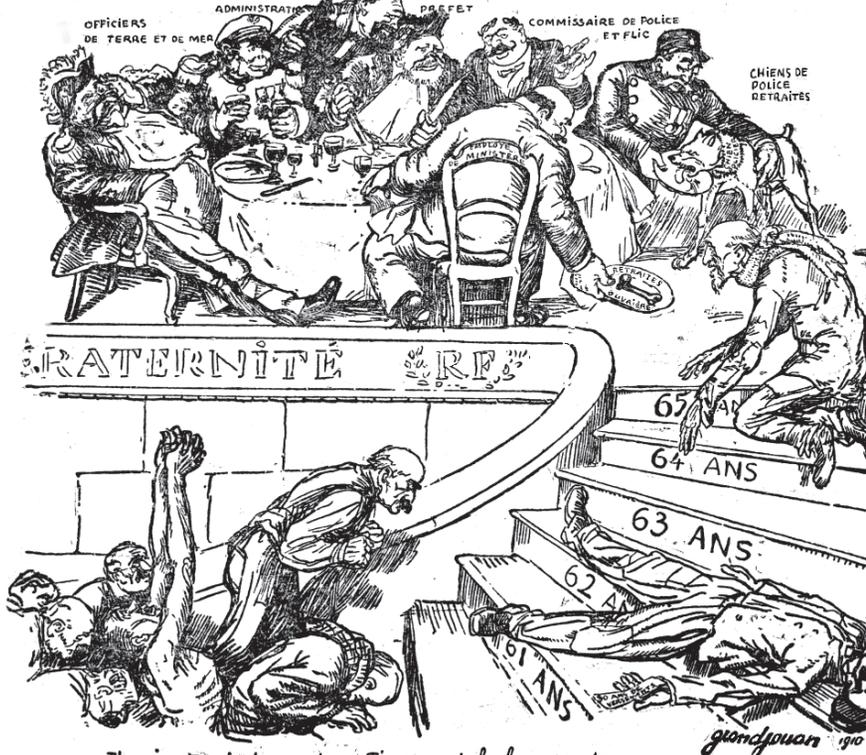
Union régionale CNT

44, rue Burdeau

69001 Lyon

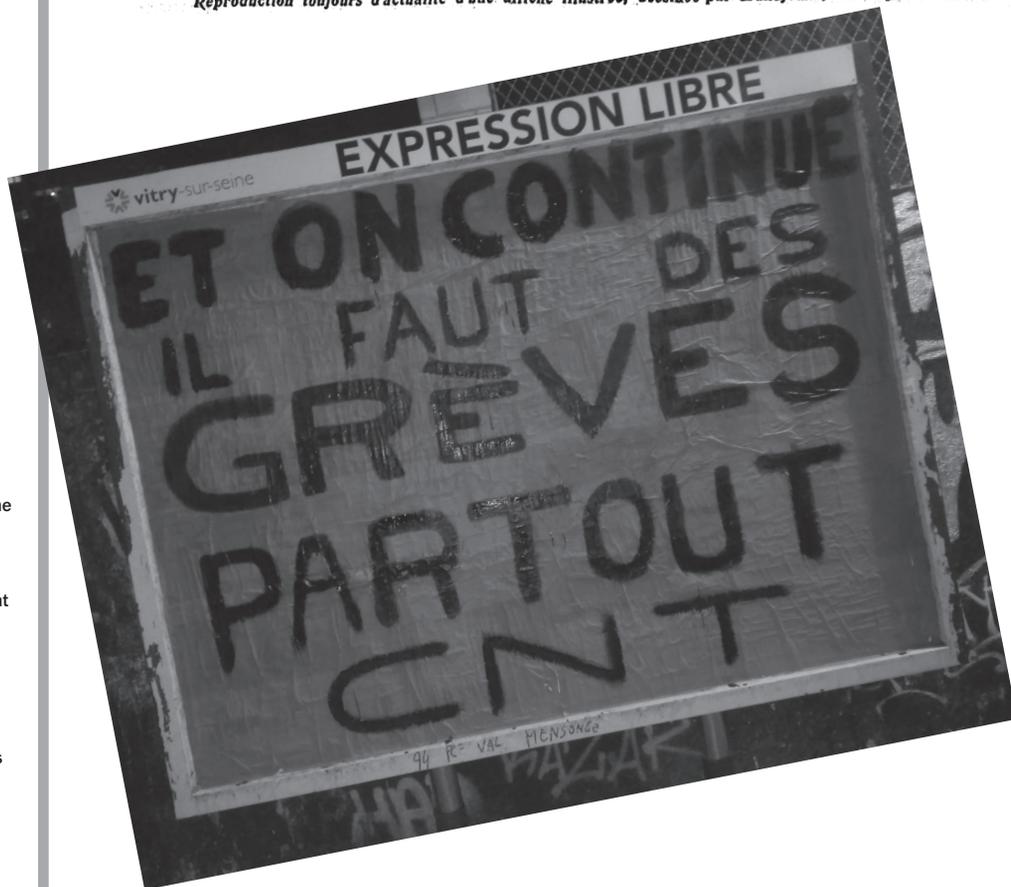
**LEURS RETRAITES ET CELLES QU'ILS NOUS OFFRENT**

**LES RETRAITÉS DES FONCTIONS BOURGEOISES**



T'arrive trop tard mon vieux, T'as pas pris la bonne route

Reproduction toujours d'actualité d'une affiche illustrée, dessinée par Grandjean, éditée par la C. G. T.



# L'Hôpital Saint-Cyr au Mont d'Or

Hôpital mis sous tutelle et directeur suspendu : la lutte paye !

**P**hénomène rare, voire inédit, le 7 novembre l'Agence régionale de santé (ARS) décide de placer le Centre hospitalier spécialisé (CHS) (Établissement public de santé mentale) de Saint-Cyr au Mont d'Or (Métropole de Lyon et Rhône) sous tutelle et de suspendre son directeur. Un directeur provisoire composé d'un directeur, d'un sous-directeur et d'un médecin a été nommé pour 6 mois, avec pour mission « d'analyser les dysfonctionnements actuels, d'établir un diagnostic des causes, d'évaluer l'impact sur la qualité et la sécurité des prises en charge et de mettre en œuvre les mesures permettant d'y remédier ».

C'est un climat délétère qui règne depuis au moins début 2020 dans l'hôpital (grève suite à des sous effectifs, une mauvaise gestion, mise au placard du directeur des soins et arrêt de ses projets) avec une dégradation des conditions de travail et de soin. Politique managériale, autoritarisme, harcèlement, sanctions, non remplacement du personnel, arrêt brutal et injustifié de différents projets. Beaucoup de soignant-es décident de partir, les autres ont peur. Les nouveaux-elles ne peuvent plus bénéficier de l'expérience des ancien-nés. Tout le monde se sent mis en danger.

Pourtant un mouvement de grève va commencer fin mars 2022 et la lutte continue jusqu'à aujourd'hui. Des recours individuels seront faits auprès de l'ARS pour des risques psycho-sociaux, les représentant-es du personnel demanderont une expertise (demande qui sera contestée par le directeur et validée par la justice). Enfin la Commission médicale d'établissement (CME), instance qui

regroupe les médecins, écrit une motion en septembre pour dénoncer notamment les décisions de la direction et « les conséquences délétères pour la prise en charge des patient-es, pour la continuité et la permanence des soins », la pénurie organisée du personnel, la maltraitance du personnel et des patient-es et de nombreux dysfonctionnements.

Ce sont donc les actions conjointes des soignant-es et des médecins, ainsi que la lutte de l'ensemble du personnel qui ont conduit l'ARS à suspendre le directeur et à faire le ménage. Aujourd'hui d'autres têtes commencent à tomber. L'expertise a lieu et il n'y a pas suffisamment de temps disponible pour recueillir tous les témoignages. Des enquêtes ont lieu sur tous les fronts. Le personnel reste déterminé et ne lâche rien. ●

CNT Sanso 69



## Directrice de la publication

Marie-Pierre Aiello

N° de CPPAP : 0623 S 0651

## Rédaction

combat-syndicaliste@cnt-f.org

CS c/o CNT Stics 13

c/o 1 000 Bâbords

61, rue Consolat 13001 Marseille

## Administration

cs-administration@cnt-f.org

C/O CNT 18 Avenue de Sierre

07200 Aubenas

## Abonnements

cs-administration@cnt-f.org

C/O CNT 18 Avenue de Sierre

07200 Aubenas

Impression sur papier certifié

PEFC **Imprimerie Étoile** Za Sainte

Anne 61190 Tourouvre

Les tâches amenant le Combat syndicaliste dans votre boîte aux lettres sont effectuées par des syndiqué.es après leurs journées de travail. Toutes vos idées d'articles sont les bienvenues. Le bouclage se faisant aux environs du 15, il est important que vos articles arrivent à la rédaction quelques jours avant, le plus tôt possible, cela évite le stress. Merci à tou-tes !

# Non à la politique de destruction préméditée du social et médico social

Après des mois d'une mobilisation forte et régulière, les salarié.es du secteur social et Médico-social ne récoltent que mépris et fin de non recevoir du ministère et des organisations patronales.

Face à cette surdité, les différentes assemblées générales qui se sont tenues partout en France font le même constat: nous devons porter plus haut nos revendications... Le cercle vicieux destructeur doit être brisé.

## **Des conditions de travail et des conditions d'accueil et d'accompagnement toujours plus dégradées !**

Les financements des établissements et services sont de plus en plus fragiles et précaires. Les équipes sont épuisées de se réorganiser en permanence pour faire face aux manques de moyens humains et financiers, tout en se confrontant au mépris ou à l'improvisation des dirigeant.es.

## **Des salaires de misère de métiers majoritairement féminins, paupérisation du secteur, perte de sens et départs massifs ! Voilà la réalité...**

Une inégalitaire prime de 183€ dont de très nombreux.ses collègues demeurent exclu.es malgré les demandes de certains députés de la généraliser pour toutes et tous comme dans les ehpad. Pire, ce dispositif, bien loin de compenser l'inflation et 20 ans de blocage de salaires, n'est que partiellement financé par l'État ou les départements, mettant par là même de nombreuses associations dans la panade ! Les licenciements de personnel sont déjà de mise !

A cela, le gouvernement propose un maigre dégel du point d'indice, nous demandant, ainsi, de valider nos baisses de salaires par rapport à l'inflation !

AXESS propose une convention collective qui introduit des salaires au mérite, la mise en concurrence entre établissements, entre salariés au sein des mêmes services ! **C'est au contraire de la cohésion et de la solidarité dont nous avons besoin au quotidien sur le terrain !** Les négociations avec les organisations patronales sont impossibles.

Malgré toutes les alertes, le gouvernement fait la sourde oreille. Ce sont nos missions d'intérêt général qui sont en danger. Le choix du gouvernement se tourne vers la marchandisation du secteur malgré les scandales comme ORPEA.

Montrons que c'est tout le travail social qui est en colère face à sa destruction programmée.

## **Ils ne veulent pas nous entendre? Faisons du bruit sous leurs fenêtres !**

### **Défendons nos métiers, imposons nos revendications !!!**

- Attribution immédiate et **SANS EXCEPTION** des 183 euros pour tous les exclu-e-s des SEGUR et LAFORCADE.
- Généralisation et financement de la prime grand âge dans les ehpad et de l'avenant 43 dans l'aide à domicile.
- Augmentation d'au moins 300 euros net par mois indexée sur l'inflation pour toutes et tous dans le public comme dans le privé comme le réclame le haut conseil du travail social !
- Une convention collective commune de haut niveau, y compris pour la branche de l'aide à domicile
- Des moyens adaptés aux besoins et au bon fonctionnement de nos structures (Conseil départemental, ARS, Etat)
- Des conditions de travail qui préservent le sens de nos interventions, un accompagnement de qualité, notre santé tant physique que psychique.
- Refus d'être un outil de contrôle social, nous dénonçons l'évolution de l'éducatif vers le répressif et nous nous mobilisons pour un travail social émancipateur
- Création d'un véritable statut pour les étudiants en travail social pour éviter leur précarité et la mise en péril de leur formation. Des diplômes d'états préservés loin de toute logique de concurrence
- Que nos employeurs prennent réellement leurs responsabilités vis-à-vis de leurs syndicats aux ordres du ministère

**Les rencontres Nationales du travail social en lutte appellent à participer massivement à la journée de grève et de manifestation du 2 février à PARIS et à s'organiser pour faire de cette journée un raz-de-marée du Travail social !**



# Patalevain : l'employeur joue le pourrissement

Contre un patron de choc, il faut bien un syndicat de combat.

**A**près six mois de mobilisation syndicale, l'employeur semblait avoir accepté l'ouverture de négociations en vue de signer des Protocoles d'accords transactionnels. Le syndicat avait alors suspendu ses actions et communications publiques pour permettre une discussion apaisée. La réunion de négociation du 22 novembre avait été, d'ailleurs, constructive. En effet, les ex-salariées étaient prêtes à faire des concessions et l'avocate de l'employeur tempérait son client, l'encourageant également à en faire.

Finalement le 15 décembre, l'employeur a transmis au syndicat un nouveau chiffrage inférieur à sa première proposition. Cynique, il a envoyé le même jour une newsletter dans laquelle il faisait part à sa clientèle de sa volonté d'en dé-

coudre et où il dénigrait, encore une fois, les ex-salariées et leur syndicat. Cette provocation de l'employeur a contraint le syndicat à reprendre immédiatement ses actions syndicales. Trois piquets de boycott ont été organisés les 20, 21 et 24 décembre devant la boulangerie Patalevain mais aussi devant la pâtisserie Patatisse.

Parallèlement le syndicat et les salariées, animées par un profond attachement à trouver une solution négociée, ont décidé de faire un nouveau pas vers l'employeur. Le syndicat a fait parvenir une nouvelle proposition de chiffrage médiane à l'employeur. Les salariées y font de nouvelles concessions, en proposant à l'employeur de couper « la poire en deux » sur les désaccords de calculs des impayés et en ne réclamant que 50 % du plafond de la grille

prud'homme pour les ruptures de contrat irrégulières. Elles sont également prêtes à signer un accord à portée globale qui protégerait l'employeur de toute attaque judiciaire. Les salariées et le syndicat ont donc fourni un effort largement suffisant pour rendre possible un accord qui clôturerait enfin ce conflit.

Reste à savoir désormais si l'employeur est prêt lui aussi à faire des concessions ou s'il préfère la confrontation permanente et le pourrissement, quitte à liquider son entreprise pour fuir ses responsabilités. Une chose est sûre : le syndicat maintiendra sa mobilisation tant que la situation ne sera pas régularisée. ●

*Interpro 31*





## Soutien au peuple kurde, aux migrantes et aux migrants

Attentat raciste : Un fait divers pour l'État français.

**V**endredi 23 décembre 2022, en plein Paris, un criminel raciste de 69 ans, déjà condamné pour une attaque armée contre un campement de réfugié-es, a tiré et tué des personnes parce qu'elles étaient kurdes, parce qu'elles étaient étrangères, « non européennes » dira-t-il.

Il y a tout juste un an, le 8 décembre 2021, cette personne avait attaqué un camp de réfugié-es au sabre aux cris de "Mort aux migrants". Durant cette attaque deux personnes, dont un mineur, sont blessées. L'assaillant est ceinturé par trois occupants des lieux qui se sont servi d'une branche d'arbre pour le mettre hors d'état de nuire. Résultat de cette attaque : les trois sauveteurs et le blessé sont mis en garde à vue, jamais réellement auditionnés par la police, sans soins ni traducteur-trice, ils sont déférés devant un juge pour « violence en bande organisée ». L'un des quatre (qui s'était muni d'une branche) se voit délivrer une obligation à quitter le territoire français (OQTF). Les autorités ne lui accordent aucun délai de départ et transforment le sans-papier en état de légitime défense en « auteur de violences volontaires avec arme et en réunion ». À leur sortie de garde à vue, les victimes blessées sont lâchées dans les rues, sans soin, sans assistance psychologique, sans solution de logement. La police déploie rapidement autour du camp un dispositif ayant pour conséquence de faire taire les témoins et verbalise

de 135 euros dix-neuf militant-es venu-es porter assistance notamment psychologique aux migrant-es.

Quant à l'agresseur ? Il est mis en détention provisoire pour violence avec arme, il ne sera nulle part question de sa volonté de tuer et ne sera pas fiché alors qu'il revendiquait pleinement ses convictions suprémacistes. Au bout d'une année de détention provisoire, il ne sera pas jugé et sera relâché dans les rues de la capitale. La CNT a toujours combattu l'enfermement carcéral ou psychiatrique, et on voit ici qu'une année de prison sans prise en charge conduit mécaniquement à la récidive.

Quelques jours après sa libération, cet individu se promenait donc armé au cœur de la capitale, pour tuer. Il commet un massacre par balles devant un centre culturel kurde et des magasins kurdes en plein Paris. Trois personnes sont décédées, d'autres sont entre la vie et la mort. Il revendique son acte comme raciste.

Le ministre Darmanin, si prompt à attiser la haine et à réclamer des condamnations impitoyables contre les migrant-es, les écologistes et les militant-es, affirme dans les heures qui suivent ces assassinats que les motivations du tueur ne sont pas claires.

Pire, il fait charger les personnes solidaires par sa police : à Marseille, la communauté kurde qui a organisé spontanément une marche totalement pacifique se fait charger par la

police devant la Préfecture. À Paris, la police tire des grenades sur les Kurdes rassemblé-es pacifiquement à quelques mètres du lieu de l'attentat. Tout va ensuite dégénérer, sous les yeux des caméras des chaînes de télé sensationnalistes, évidemment.

Les trois personnes tuées Emine Kara, Mîr Perwer, Abdullah Kizil, étaient militantes, reconnues pour leurs combats et leurs engagements auprès de structures sociales et politiques, tuées parce que Kurdes et membres d'une communauté qui lutte contre l'impérialisme et pour l'émancipation. Les Kurdes ont payé un lourd tribut dans la lutte armée contre Daesh et l'impérialisme turc notamment.

La CNT grenobloise apporte tout son soutien au peuple kurde et à toutes les migrantes et migrants exilé-es en raison des situations économiques et politiques dans leur pays où trop souvent l'État français joue un rôle prépondérant, où les richesses sont exploitées au profit de la classe dirigeante qui elle, ne connaît pas de frontière.

La colère des Kurdes contre l'État français et sa police est légitime.

Plus que jamais nous soutenons les peuples en lutte contre toutes formes de domination. Plus que jamais nous sommes uni-e-s, mobilisé-e-s contre toutes les formes de racisme. ●

CNT UL 38

**L'ANTIFASCISME N'EST  
PAS UN CRIME**



**L'EXTRÊME**

**DROITE :**

**LE PIRE**

**ENNEMI DES**

**TRAVAILLEURS**

**CNT**



**CONFÉDÉRATION NATIONALE DU TRAVAIL**

**WWW.CNT-F.ORG**

EDITION : UNION RÉGIONALE CNT DU NORD PAS-DE-CALAIS

# Ni État ni patron-nes dans la gestion des retraites !

Une autre solution, l'autogestion !

**P**our nous, militant-es anarcho-syndicalistes, il ne s'agit pas de négocier avec ce gouvernement afin de contrebalancer cette nouvelle contre-réforme, mais plutôt de s'inscrire dans un rapport de force, celui de la lutte des classes. Afin d'imposer l'abandon total et définitif de l'ensemble de ce projet antisocial, il faut se mobiliser.

## ■ Des contre-réformes en cascades

Cependant, gardons à l'esprit que le régime de retraite actuel est issu

du « *compromis* » d'après-guerre, sanctionnant la défaite du prolétariat dans son objectif révolutionnaire d'abolition du salariat, des classes et des inégalités sociales. En effet, à la fin de la Seconde Guerre mondiale, la peur d'un soulèvement de la classe ouvrière a contraint la classe dirigeante des pays occidentaux à lui proposer ce « *compromis* » : renoncer à une révolution en échange d'un programme progressiste. Il ne s'agit pas de minimiser ces acquis sociaux, mais force est de constater qu'à partir du début des années 1980, le contenu du « *compromis* » a changé avec l'of-

fensive néolibérale. Elle avait pour objectif - et eu pour résultat - de refondre les relations salariales et de briser le cadre de négociation avec le patronat comme avec l'État. Le compromis et la négociation sont désormais impossibles. Le seul horizon possible est un affrontement social et politique, une lutte sans merci contre l'État et le capitalisme dans la mesure où un compromis entre la bourgeoisie et les travailleur-ses a disparu, si tant est qu'il ait jamais existé...

Depuis 1993, les politiques libérales successives, modifiant directement les droits des personnes sala-

# LA GRÈVE EN PRATIQUE

## EST-CE QUE JE PEUX ME METTRE EN GRÈVE SEUL·E

**DANS MON ORGANISATION ?** Oui, des préavis de grève ont été déposés.

## ÊTRE EN GRÈVE ÇA VEUT DIRE QUOI ?

Cesser le travail pendant quelques heures, une journée ou plusieurs journées.

## EST-CE QUE JE DOIS ÊTRE SYNDIQUÉ·E POUR ME

**METTRE EN GRÈVE ?** Non, absolument pas.

## EST-CE QUE JE PEUX FAIRE GRÈVE

**SI JE SUIS EN CDD ?** Oui ! En CDI, en CDD, en stage ou en apprentissage, tu peux faire grève.

## EST-CE QUE JE DOIS PRÉVENIR MA HIÉRARCHIE, MES COLLÈGUES ?

Si tu veux, mais ce n'est pas obligatoire\*.

## QUEL EST L'EFFET SUR MA FICHE DE PAYSÉ ?

Je perds une journée de salaire pour un jour de grève.

Si je ne peux pas me permettre de perdre cette journée de salaire, je peux faire appel à une caisse de grève.

## QUE FAIRE SI MON EMPLOYEUR REFUSE DE

### ME LAISSER FAIRE GRÈVE ?

La grève est un droit, tu peux faire appel à un syndicat si tu sens que ce droit est menacé.

# TOUS-TES EN GRÈVE !



\* Sauf exceptions.

riées, nous ont obligé à adopter une posture de résistance face au patronat et à l'État pour défendre nos retraites. Si nous combattons l'exploitation existante, c'est aussi à travers cette énième réforme des retraites : les cotisations sociales sont une part des richesses créées par le travail ! Plus elles baissent moins elles reviennent de manière différée aux travailleur·ses et plus cela profite aux capitalistes, c'est-à-dire à quelques un·es. Les différentes exonérations de cotisations faites aux patron·nes par l'État expliquent le déficit de la Sécu et légitiment à leurs yeux un nouveau report de l'âge légal pour une retraite à taux plein. Sans parler de l'argument de l'allongement de la durée de vie. Or cela est contrebalancé par les gains de productivité des travailleur·ses depuis plus de trente ans ! Les richesses sont là mais elles "s'évadent" fiscalement ou sont accaparées par une minorité à notre détriment. Face à ce nouveau braquage institutionnalisé de nos vies, nous répondons par la gestion directe des caisses de retraites !

### ■ Un autre projet de société à envisager : l'autogestion !

C'est pourquoi, il nous semble nécessaire de réaffirmer ce point essentiel : ni État, ni patronat dans la gestion des retraites des travailleur·ses. Nous devons réaffirmer le principe originel du projet de sécurité sociale : autogestion des caisses par les travailleur·ses eux-mêmes ! C'est le monde du travail qui doit reprendre la main sur la Sécu en imposant ses seuls intérêts : un alignement du privé sur le public, un retour aux 37,5 annuités pour tous·tes, prise en compte des six derniers mois (donc les plus élevés) dans le calcul de la pension, un départ à 50 ans pour les métiers pénibles et dangereux, et enfin un âge légal de départ à la retraite à 55 ans. Pour ce qui est des régimes dits « spéciaux », résultats de grèves

## Ce que veut la CNT

- Retraites à 55 ans pour toutes et tous à taux plein.
- Pour le retour d'urgence aux 37,5 annuités, vers les 35 annuités pour tous·tes (travailler moins pour travailler tous·tes).
- Prise en compte de la pénibilité du travail, des années d'études et des périodes de chômage.
- Refus des retraites par capitalisation (épargne salariale et fonds de pension) ou de son financement par l'impôt.
- Réduction massive du temps de travail sans perte de salaire et emploi pour toutes et tous (travaillons moins, toutes, tous et autrement).
- Augmentation des salaires (donc augmentation des cotisations).
- Pour une retraite à 100 % de taux de remplacement calculée sur les salaires revalorisés les plus hauts de la carrière du salarié (au minimum le SMIC).
- Exclusion du patronat des instances de gestion des caisses de protection sociale des travailleur·ses et gestion de ces caisses par les travailleur·ses eux-mêmes.
- Suppression des exonérations de cotisations et financement par une revalorisation de ces cotisations patronales, inchangées depuis vingt ans.
- Élargissement de la base des cotisations à tous les éléments de la rémunération (intéressement, participation, stock-options).

et des luttes gagnées, il est évident qu'il faut pousser à une généralisation sur l'ensemble des travailleur·ses et non les regarder comme des privilégié·es ! Si ces régimes sont « plus favorables », c'est dû à des cotisations plus importantes ainsi qu'à une prise en compte de la pénibilité et de la continuité du service public (travail de nuit, horaires décalés, mobilité, etc.). Ces régimes spéciaux participent en outre au financement des retraites des non-salarié·es (agriculteur·trices, commerçant·es et artisan·es) pour plusieurs milliards d'euros chaque année. Leur « déficit » est aussi dû au déficit démographique, résultant de la réduction des effectifs dans les services publics, et donc des cotisations !

Anticapitaliste et autogestionnaire, la CNT lutte pour une redistribution des richesses au profit des travailleur·ses et au détriment du capital. En faisant simple, reprendre

ce qu'on nous a volé ! Elle aspire à une société libérée de toutes les institutions politiques et sociales coercitives faisant obstacle au développement d'une humanité libre. Elle vise à l'amélioration du niveau de vie des travailleur·ses en menant des luttes éminemment politiques, elles-mêmes révélatrices d'un projet de société novateur, d'une forme d'organisation sociale égalitaire et horizontale. Pour nous il est clair que les injustices sociales tiennent de la propriété privée et de la hiérarchie. Face à l'État et au patronat, nos exigences sont claires : l'émancipation des travailleur·ses, l'abolition des classes sociales, l'égalité au sens propre, la justice sociale et l'autogestion de la société. Pour la CNT, cet horizon de luttes doit prendre la forme collective de l'action directe et notamment celle de la GRÈVE GÉNÉRALE ! ●

CNT – Jura

## L'EXPLOITATION SALARIALE USE ET TUE



**NOUS NE SOMMES PAS ÉGALES  
ET ÉGAUX FACE À LA MORT,  
DROIT DE RETRAITE !**

# Travailler plus longtemps ?

C'est mort !

**M**acron, Borne et consorts passent leur temps à nous mener en bateau en disant que pour sauver nos retraites, il faudrait travailler plus longtemps. Entendre parler de nos retraites uniquement sous l'angle des considérations comptables et de jargon technocratique est insupportable.

Nous ne sommes pas des variables comptables ni des stocks de main d'œuvre corvéables à merci.

Lorsque nous parlons de nos retraites nous voulons parler de notre santé, de nos vies, de notre travail, de notre bien-être.

Travailler plus longtemps, c'est impossible à supporter physiquement et moralement. Le travail est usant. Alors qui pourra tenir plus longtemps ? Personne ! Et qui veut travailler plus longtemps ? Personne !

Les patrons l'ont bien compris : ils n'embauchent pas ou peu de séniors, voire en vivent une bonne partie. Elles et ils sont de plus en plus

nombreuses et nombreux à être au chômage ou à toucher le minimum vieillesse en attendant d'obtenir une retraite méritée. Reculer l'âge de départ à la retraite à 64 ou 65 ans, c'est augmenter la misère des aîné-es que nous deviendrons toutes et tous, à moins de mourir avant (près d'un quart des plus pauvres n'atteint pas 65 ans) !

Ce n'est pas nos retraites que Macron et ses sbires veulent sauver mais les profits des entreprises et les dividendes des actionnaires !

Depuis le début de son premier mandat, Macron n'a eu de cesse de faire des cadeaux aux riches capitalistes (en supprimant l'ISF, en mettant en place la flat tax, en baissant les impôts des entreprises au nom de la « compétitivité », etc.) tout en nous les faisant payer par ailleurs en sabrant dans les services publics et les solidarités collectives (sécurité sociale, assurance chômage, retraites, cotisations sociales). Les dividendes versés aux actionnaires sont autant d'argent non versé aux salarié-es et

aux caisses de cotisations sociales.

Tout cela coûte de l'argent, que Macron voudrait prendre sur nos retraites, donc nous faire travailler plus longtemps pour financer ses cadeaux.

La Retraite est un choix politique de partage des richesses, de justice sociale, de conditions de travail. La CNT revendique :

La hausse des pensions

La hausse des salaires pour faire face à l'inflation et financer nos retraites grâce aux cotisations

L'abaissement de l'âge légal de départ à la retraite pour profiter de la vie

L'abandon de la décote et de la surcote

Ne laissons pas les capitalistes diriger nos vies.

C'est nous qui cotisons, c'est nous qui décidons ! ●

CNT STE 75

# CNT

CONFÉDÉRATION NATIONALE DU TRAVAIL

**Bureau confédéral**  
17 avenue de Gaulle  
26200 Montélimar  
06 52 17 93 54

www.cnt-f.org - Mèl : cnt@cnt-f.org  
**Combat Syndicaliste**

c/o CNT Stics 13  
61, rue Consolat 13001

Mèl : cs-administration@cnt-f.org



*Nos retraites  
valent bien une  
grève générale*

# Retraites : pour la grève générale illimitée

Pas de cadeau au patronat. Redistribution générale!

**L**a Confédération nationale du travail (CNT) dénonce le braquage des revenus des travailleurs-euses initiée par cette nouvelle contre-réforme des retraites.

La contribution française au pacte de stabilité et de croissance (PSC) Européen et le projet de loi de finances 2023 démontrent, noir sur blanc, que le but de cette « réforme » est de financer des réductions d'impôts pour les entreprises. Si l'État veut récupérer entre 8 et 12 milliards par an sur le dos des travailleurs et travailleuses, c'est pour les filer au patronat.

Couplée à la diminution des durées d'indemnisation du chômage, cette contre-réforme va augmenter le nombre de travailleurs et travailleuses qui ne bénéficieront jamais d'une retraite complète, qui ouvriront leurs droits sans être en bonne santé, voire qui, usé-es par le travail, n'atteindront jamais l'âge requis.

La moitié des plus de cinquante-huit ans ne travaille pas, et il

**TRAVAILLONS  
TOU.TE.S  
MOINS  
ET AUTREMENT**



leur faudra attendre encore des années avant de pouvoir toucher leur retraite de misère !

Les classes dirigeantes, les capitalistes n'ont jamais admis qu'il puisse être possible de découpler le salaire de l'emploi, ce que le projet originel des retraites prévoyait pourtant. Ils ont vite transformé la retraite en rétribution différée de cotisations pré-

levées au cours de la carrière.

Aujourd'hui le piège s'est refermé : peu de cotisations (pour faire plaisir au patronat), peu de cotisations (par manque de partage du travail et captation de gains de productivité par les patrons), donc peu de chômage, peu de retraites et misère pour les travailleurs et travailleuses qui doivent en plus financer les réductions d'impôts des parasites patronaux.

La CNT appelle les travailleurs et travailleuses à mener bataille contre l'idéologie de prédation des capitalistes et de leurs larbins du gouvernement.

À cesser le travail puis à décider eux-elles-mêmes quoi et comment produire, à socialiser la production, à dégager les exploités-euses...

Formons et rejoignons partout des assemblées générales de luttes pour porter ensemble une autre vision du travail, un autre projet de société ! ●

CNT Relations Médias

**TU PEUX REJOINDRE  
UN SYNDICAT POUR :**

**CONNAÎTRE TES DROITS AU TRAVAIL** en sachant où trouver les infos.

**ÊTRE SOUTENU-E ET ACCOMPAGNÉ-E DANS TES DÉMARCHES**

si ces droits ne sont pas respectés.

Te permettre de partager ton vécu au travail avec d'autres travailleuses et travailleurs **ET AVOIR DES STRATÉGIES COMMUNES.**

**AVOIR LES INFOS POUR ÊTRE  
CAPABLE DE TE DÉFENDRE TOI-  
MÊME !**



**TOUS-TES EN GRÈVE !**

## Des militant-es CNT Jeunes 42 en garde à vue

Atteinte à la liberté d'expression.

**L**e 14 décembre 2022 nos militant-es se sont retrouvés-es en garde à vue (GAV) pendant onze heures, suite à l'accrochage de trois banderoles dénonçant les violences de la police.

Commençons par le contexte : nous dénonçons et appelions au boycott d'une journée dite « ludique » organisée par l'association Raid Aventure dans le quartier de La Rivière à Saint-Étienne. Cette association a pour but de promouvoir les techniques de répression et laver l'image ensanglantée de la police, notamment auprès des jeunes pour trouver de futures recrues.

Ce n'est pas la première fois que cette association organise ce genre d'événement à Saint-Étienne. En juillet 2020, une journée similaire avait eu lieu avec le soutien du député de la 2e circonscription de la Loire, Jean-Michel Mis. Ce même député LREM a apporté son soutien à la loi sécurité globale, ainsi que nous le dénoncions en mars 2021.

C'est pour dénoncer l'événement de « Prox' Raid Aventure » que nos militant-es ont apposé sur des ponts du quartier trois banderoles où l'on pouvait lire : « La police tue, ne légitimons pas leur violence, ACAB » ; « Non à la militarisation de la jeunesse, tout le monde déteste la police » ; « La police mutile, assassine, ACAB ».



Lorsque nos cinq camarades ont fini d'accrocher la dernière banderole, une voiture de police les surprend et commence à opérer un contrôle. Le contrôle dure, de plus en plus de voitures de police arrivent. Ce n'est pas moins de cinq voitures et quinze agent-es qui ont été dépêché-es sur place pour interpellier les militant-es de la CNT Jeunes.

Suite à ça, tous-tes ont été placé-es

en garde à vue pour motif « d'outrage en réunion ». La garde à vue s'est plutôt bien passée pour nos militant-es et les réflexes d'anti-répression acquis ont porté leurs fruits. Cependant, tous-tes ont pu constater des manquements aux droits en GAV et les nombreuses réflexions racistes et sexistes de certain-es agent-es.

Des différences de traitement étaient clairement visibles entre un

de nos militant et ses codétenus. Ces derniers, maîtrisant peu la langue française, voyaient toutes leurs demandes d'accès aux soins, au WC, ou à l'hydratation ignorées ou refusées sèchement. L'un d'eux demandait depuis vingt-quatre heures de voir un médecin pour faire constater ses blessures causées par la police. Cela lui a été accordé seulement après qu'un médecin soit venu sur demande de nos militant-es.

Aussi, une camarade étant dans sa période menstruelle n'a eu l'accès aux WC que deux fois, malgré de multiples demandes. C'est l'avocate commise d'office qui a dû insister pour lui permettre un troisième accès nécessaire. De plus, une codétenue enceinte, âgée de 16 ans, n'a pas été nourrie pendant dix heures environ.

Tout au long de la GAV, plu-

sieurs insultes à caractère racistes et sexistes ciblant nos militant-es ou leurs codétenu-es ont été constatées. Les agentes d'entretien du commissariat, majoritairement des personnes non-blanches, semblent subir un ton condescendant de la part des policier-ères.

D'autres demandes de nos camarades référant au droit en GAV n'ont pas été respectées.

À 20h, tous-tes nos militant-es sortent et sont informé-es que l'affaire est transmise au procureur et qu'iels seront prochainement reconvoqué-es au poste pour les suites juridiques de cette affaire.

Nous déplorons l'atteinte à la liberté d'expression politique ainsi que la mise en garde à vue de nos cinq camarades. Il est ridicule de mettre de

tels moyens en œuvre pour réprimer une action aussi anodine et non-violente. De plus, le prétexte utilisé « outrage en réunion » est fallacieux car aucun-e agent-e n'a été ciblé-e en tant qu'individu-e : c'est bien toute l'institution policière qui était remise en question. Il s'agit d'une expression politique et non d'un outrage personnel.

Nous réclamons immédiatement l'abandon du dossier de la part du procureur M. Merle.

Nous préparons néanmoins d'éventuels moyens de défense en cas de poursuites juridiques.

Et encore une fois, tout le monde déteste la police ! ●

CNT Jeunes 42

**LISEZ LE COMBAT SYNDICALISTE !**



## Argentine

# Les travailleurs de Megaflex ripostent

À Buenos Aires, les salariés de la filiale de St Gobain en lutte pour la dignité et la réintégration.

**L**e texte qui suit est une tentative de restitution d'un conflit mené par la Société de Résistance (structure de base de la Fédération ouvrière régionale argentine ou F.O.R.A.) du sud de Buenos Aires en Argentine. Ce conflit est particulièrement inspirant pour nos luttes, et d'autant plus intéressant qu'il est toujours en cours et oppose nos camarades à l'entreprise Megaflex, une filiale de la multinationale française Saint-Gobain qui possède, entre autres, une tour à son nom dans le quartier de La Défense à côté de Paris. Profitons des grèves qui arrivent pour exprimer notre solidarité.

En 2019, Megaflex, entreprise qui produit des matériaux imperméabilisants, a été rachetée par la boîte française Saint-Gobain. À partir de là, les conditions de travail se sont dégradées avec une nouvelle direction qui a cherché à intimider les travailleurs pour les empêcher de s'organiser avec leur syndicat. Elle utilisait la menace à la moindre occasion en leur interdisant par exemple de faire une pause pour boire de l'eau pendant la canicule. Pour des motifs de rentabilité, la direction s'est mise en tête de réduire les effectifs.

Pendant la journée du lundi 14 novembre, douze travailleurs de l'entreprise Megaflex ont été licenciés sans aucune justification. Immédia-

tement, les travailleurs ont bloqué la rue Luis María Drago devant leur usine en exigeant la réintégration immédiate des licenciés. La répression patronale ne s'est pas fait attendre : au bout d'un jour de lutte, trois travailleurs solidaires étaient licenciés, portant le nombre de licenciés à quinze.

Ce décalage dans les licenciements peut aussi s'expliquer, pour certains camarades, par leur absence le lundi pour des raisons médicales. Ces problèmes de santé, qui sont généralisés dans l'entreprise, sont de la responsabilité des patrons : la plupart des travailleurs souffrent d'hernies discales à force de soulever des lourds rouleaux à la main. Certains d'entre eux doivent même utiliser une canne pour se déplacer en raison de l'aggravation des pathologies. Megaflex refuse de reconnaître sa responsabilité dans ces maladies profession-

nelles.

Pendant trois jours, les camarades se sont relayés jour et nuit pour bloquer la rue et manifester leur colère devant leur usine, ce qui leur a permis d'obtenir une rencontre avec le ministère du Travail le 16 novembre. À la suite de cet entretien, un second rendez-vous a été convenu pour le mardi suivant avec l'employeur au ministère du Travail.

Le 22 novembre, arrivant avec trois heures de retard, la direction de Megaflex est venue avec une posture très fermée en cherchant à briser la lutte collective des travailleurs licenciés. Elle a cherché à proposer des résolutions à l'amiable et individuelles, ce que les camarades ont rejeté en bloc conformément à la décision de l'assemblée générale qui avait anticipé cette possibilité.

Cette mascarade de proposition de



## MEGAFLEX SIGUE EN PIE LUCHA

**POR LA CONCILIACION OBLIGATORIA Y LA  
REINCORPORACION DE TODOS LOS  
TRABAJADORES YA!**

la part l'entreprise, était soutenue par un ministère du Travail qui refusait de regarder la situation en face. Les licenciements de camarades incapables de retrouver du travail en raison de leur état de santé les condamne à la misère. L'entreprise est responsable et leur doit du travail. Le ministère du Travail refusait d'imposer à Megaflex de réembaucher les travailleurs injustement licenciés alors que c'était en son pouvoir. La réintégration de tous les travailleurs licenciés est la seule issue possible pour qu'ils puissent faire vivre leurs familles.

En réponse au ministère complice, les travailleurs ont manifesté, dès le lendemain, au pied des locaux du ministère pour continuer à réclamer leur droit au travail. Il s'agit aussi d'une lutte pour la dignité, pour ne pas être traités comme des consommables qu'on peut jeter après avoir abîmé leurs corps. Après une semaine de mobilisation par l'action directe (grèves, campements, rassemblements, etc.), le ministère du Travail a cédé et s'est résolu à ordonner la réintégration des camarades le 26 novembre.

À ce jour, l'entreprise refuse d'appliquer cette décision, la lutte est donc toujours en cours. Pendant le mois de décembre, les camarades ont organisé plusieurs barbecues de solidarité. La police a plusieurs fois

tenté de saisir leur matériel, mais jusque-là sans succès. Un moment fort de cette campagne a été le méga-barbecue du 22 décembre devant l'entreprise : à cette occasion, les camarades ont lancé une caisse de solidarité.

Cette lutte emblématique des attaques à la classe ouvrière a suscité une relative indifférence des médias hégémoniques, trop occupés à couvrir la Coupe du monde de football masculin pour se soucier des travailleurs qui subissent les attaques d'un État exploiteur. Cette vague de licenciements est une volonté assumée de la direction de réduire le personnel de moitié pour des motifs de rentabilité. Pour cela, elle n'hésite

pas à se débarrasser des travailleurs qui ont usé leur santé pendant plusieurs décennies pour faire tourner la machine et qui se retrouvent du jour au lendemain sans rien. Tout ça pour que les travailleurs restants s'épuisent à leur tour à la tâche pour enrichir une multinationale française : Saint-Gobain.

D'où qu'il vienne, où qu'il soit, marre de se soumettre aux intérêts du capital qui, année après année, impose ses lois inhumaines et insoutenables.

Parce que la lutte universelle est et sera pour la libération des chaînes de l'exploitation !

Action directe et solidarité avec les camarades de Megaflex en lutte ! ●



SINDICALISMO DESDE LA ACCION DIRECTA  
Y LA SOLIDARIDAD

**HOY A LAS 15HS**

**MINISTERIO DE TRABAJO, CALLAO 100-CABA-**

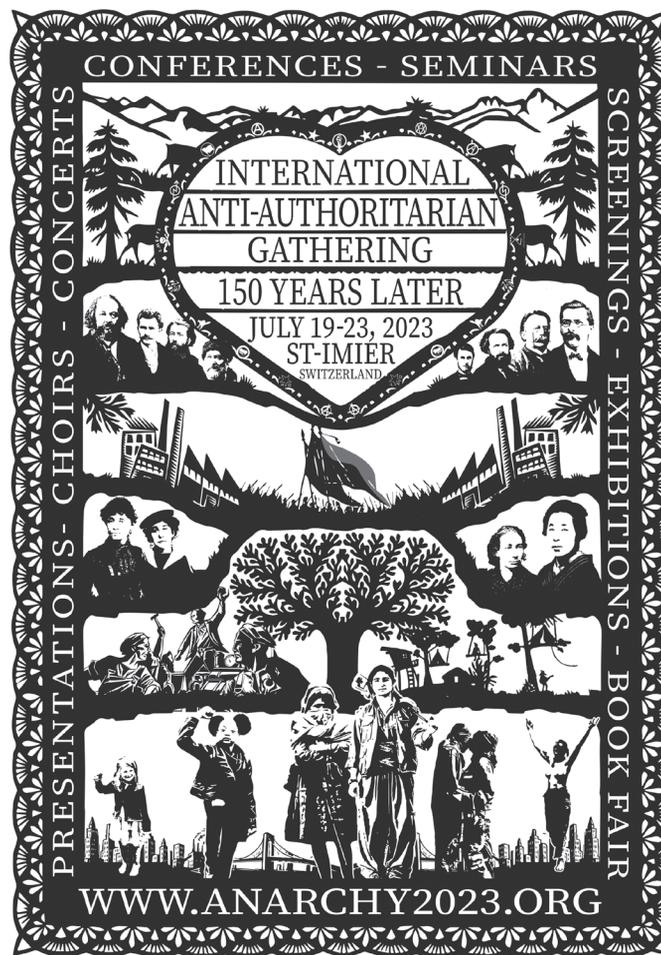


## Suisse

# Invitation au congrès de Saint-Imier 2023, 150 après

**D**u 19 au 23 juillet 2023 se tiendra à St-Imier (Jura, CH) un rassemblement pour célébrer le 150e anniversaire du Congrès de St-Imier qui, en 1872, vit la fondation de l'Internationale anti-autoritaire, un événement marquant la naissance du mouvement anarchiste organisé. L'événement consistera en cinq jours de rencontres, conférences, concerts, séminaires et diverses autres activités. Ce sera une belle opportunité pour les sympathisant-es libertaires, les habitant-es de la région et d'ailleurs, et le grand public de se rencontrer, débattre, partager et expérimenter les idées et pratiques libertaires. Ce sera aussi l'occasion pour ceux et celles qui n'ont pas encore découvert la riche histoire de ce mouvement de s'informer sur ses contributions au progrès social et ses luttes des siècles passés à nos jours.

Que font les anarchistes aujourd'hui ? Quelles sont leurs idées, leurs travaux, leurs actions ? Comment ont-ils-elles contribué à l'histoire du monde pendant plus de 150 ans ? Que pouvons-nous apprendre de ce concept, et pourquoi l'anarchie est-elle plus désirable que jamais ?



L'anarchie n'est pas du tout le chaos et le manque d'ordre, mais le contraire : elle prône une approche anti-autoritaire et une organisation personnelle et sociale qui favorise l'émancipation de tous les êtres humains. Cela signifie lutter contre toutes les formes d'oppression, d'exploitation et d'autorité imposée, en cherchant à renforcer partout la liberté (absence de domination),

l'équité (absence de privilège) et l'entraide (mutualité).

À cette occasion, nous souhaitons la bienvenue aux participant-es de tous les continents. Toutes les personnes intéressées sont invitées à contribuer à l'organisation et à la réussite de cette rencontre de la manière qu'elles jugent la plus appropriée (partage d'informations, apport d'idées, participation à des projets artistiques, soutien matériel, etc.). ●

Follow Anarchy 2023 on social media!  
On Mastodon: @anarchy2023@todon.eu  
<https://todon.eu/@anarchy2023>  
This will be our primary social media presence.

If you are not on Mastodon yet, start here:

<https://joinmastodon.org>

On Telegram: <https://t.me/anarchy2023>

On Twitter: <https://twitter.com/anarchy2023>

On Facebook the event can be found at:

<https://www.facebook.com/events/559517672149734>

You can contact us via email using the address:

[info@anarchy2023.org](mailto:info@anarchy2023.org)

Pour faire un virement pour de l'aide financière

IBAN: CH28 0624 0575 1121 8190 1

SWIFT (BIC) RBABCH22240

Caisse d'Épargne Courtelary SA

2608 Courtelary, Switzerland

In favor of

Association 150 ans du congrès de Saint-Imier

Rue Francillon 29 2610 St-Imier

## Afghanistan

## Les femmes exclues des universités par les talibans

**L**e jeudi 22 décembre 2022, des femmes ont manifesté en Afghanistan et notamment à Kaboul contre leur exclusion de toutes les universités du pays. Les talibans ont décidé d'interdire aux femmes d'étudier.

En solidarité les étudiant-es ont appelé à ne pas laisser les cours se tenir et des manifestations ont été organisées. Certain-es enseignant-es ont également démissionné de leur poste à l'université en affirmant leur volonté de pouvoir enseigner à tout le monde ou à personne. Le mouvement a été réprimé par les talibans

qui arrêtent et maltraitent les participant-es.

Les talibans ont repris le pouvoir sur l'Afghanistan depuis août 2021, après vingt ans de guerre menée par l'OTAN contre eux. Depuis leur prise de pouvoir, ils ont exclu les femmes des emplois publics, instauré l'interdiction de voyager seule, de se rendre au parc ou dans les bains publics ainsi que l'obligation du port du hijab ou de la burqa et la présence obligatoire d'un homme de la famille dans l'espace public.

Ils répriment aussi systématiquement l'éducation des filles et de la mixité. Des enseignant-es bravent

les interdits et font cours clandestinement depuis plus d'un an maintenant.

Les manifestations contre ces lois misogynes et patriarcales sont dangereuses et les populations prennent le risque d'être abattues ou capturées par les talibans.

Nous devons continuer de manifester notre soutien aux femmes afghanes et au peuple afghan qui font face à la tyrannie des talibans.

Des droits pour tous·tes ou pour personne ! ●

*Le secrétariat international de la CNT-F*



*Le coin des étudiantes à l'Université de Kandahar >*

# « Vivre libre, c'est vivre sans police »



**1312 raisons d'abolir la police,**  
Gwenola Ricordeau (dir.),  
Lux, 352p, 20 euros.

**P**rofesseure en criminologie franco-américaine, Gwenola Ricordeau continue à diffuser de la pensée abolitionniste en France. Cette anthologie des textes écrits par des universitaires, des militant-es et des mouvements politiques d'Amérique du Nord engagé-es dans la lutte pour abolir le système pénal (police, prison, justice).

L'attention est portée sur l'ensemble de l'activité de maintien de l'ordre public et pas uniquement l'action de l'institution policière. Née dans des contextes d'esclavage (États-Unis), de colonialisme (Canada), ou de collaboration avec le fascisme (France), la police est une institution raciste, aux coûts sociaux et financiers énormes, peu importe que ses missions de sécurité publiques soient réussies.

Au contraire, réprimant les pauvres, les minorités (racisé-es, personnes LGBT, personnes handi-es, peuples autochtones) et les opposant-es po-

litiques, sa principale mission est de protéger l'État, l'ordre capitaliste mais aussi d'assurer sa propre existence. L'autrice le rappelle « *dans une société capitaliste, raciste et patriarcale, choisir le camp des opprimé-es, des exploité-es et des tyrannisé-es, c'est compter la police parmi ses ennemis* ».

Si la contestation de la police a toujours existé au milieu des années 2010 aux États-Unis, les luttes politiques la remettant en cause ont connu une nouvelle dynamique, influencées par les expériences et analyses du Black Panther Party des années 1960.

L'émergence du mouvement Black Lives Matter, né en juillet 2013 après un énième crime policier, marque le développement des réflexions réformistes. Évoluant pour devenir abolitionniste, #8ToAbolition (8 propositions pour abolir la police, l'armée et le système pénal) en juin 2020, après le meurtre de George Floyd à Minneapolis.

Penser l'abolition de la police, définie par Grégoire Chamayou dans son livre *Les Chasses à l'homme* (La Fabrique, 2010) comme « *l'appareil de capture du pouvoir pénal* », permet de saper les fondements du système pénal dans son entièreté et d'envisager sa disparition complète. Cette position politique des mouvements nord-américains diffère des mouvements français engagés contre les violences policières ou l'incarcération.

C'est là l'importance du travail de Gwenola Ricordeau : organiser la traversée de ces voix abolitionnistes dans un pays où le débat public sur l'institution policière est quasiment impossible et qui permettent de chercher des pistes pour répondre à la question : « *comment en finir avec cette nuisance qu'est la police ?* ».

## ■ Le réformisme de la police, garant de l'ordre établi

Première étape : rompre avec le réformisme, et l'idée qu'il serait possible d'avoir une « *bonne police* », largement défendue par les partis politiques de gauche en France. L'autrice revient sur les fausses bonnes idées réformistes. Superviser et contrôler la police, limiter son usage de la force, développer une police de proximité, avoir recours au système pénal pour sanctionner un-e policier-ère, etc, sont autant d'objectifs qui n'ont aucun impact sur les nuisances de la police, et qui permettent de renforcer l'institution.

Les différents textes démontrent qu'il est intenable de soutenir des mesures réformistes pour la police. Outil du colonialisme canadien et de répression des populations autochtones, institution raciste qui permet le contrôle aux frontières, de la violence d'État contre les personnes handies ou de criminalisation des travailleur-euses du sexe (TDS), la police les empêche

## ABONNEZ-VOUS AU COMBAT SYNDICALISTE

Je m'abonne pour 11 numéros (1 an) au prix de  30 € (soutien),  22 € (standard), à partir du numéro :

Si réabonnement, merci de cocher la case :

NOM ..... PRÉNOM ..... ADRESSE .....

PROFESSION ..... MAIL .....

Chèque à l'ordre du *Combat syndicaliste* à renvoyer à *Combat syndicaliste C/O CNT 18 Avenue de Sierre 07200 Aubenas*

Si vous souhaitez qu'un.e ami.e s'intéresse au CS ou si vous avez vraiment trouvé merveilleux ce numéro, mais que vous n'avez pas la possibilité de vous abonner tout de suite, alors lisez ceci :

Organe de presse de la Confédération Nationale du Travail

Toutes ces offres d'abonnement valables uniquement en France métropolitaine. Nous contacter pour l'étranger. L'offre d'abonnement pour 3 numéros gratuits valable une seule fois par personne (même nom, même adresse). Bonne lecture.



ABONNEMENT  
GRATUIT

de vivre librement et dignement. Envisager de la rendre plus responsable, de la réformer, est une illusion qui « *rallie les abolitionnistes potentiels et les canalise* ». Abolir la police, c'est abolir la frontière, les services d'enfermement psychiatrique, décriminaliser les TDS et reconnaître leurs droits ; c'est lutter pour la résistance des autochtones et des personnes racisé-es.

### ■ Stratégies abolitionnistes

Comment construire cet abolitionnisme ? Gwenola Ricordeau propose de combiner trois options : la « *stratégie de la destruction* » associée aux courants insurrectionnalistes et aux des pratiques de rébellion face à la police ; la « *stratégie de l'abandon* » qui consiste à « *libérer des espaces* » pour vivre sans police en faisant appel aux ressources, aux responsabilités et liens communautaires –une sorte d'auto-gestion de la conflictualité dans laquelle on pourrait retrouver la justice transformatrice (voir à ce propos notre recension du livre Pour elles toutes. Femmes contre la prison de Gwenola Ricordeau paru aux éditions Lux en 2019)– et, la « *stratégie du démontage* » portée par des organisations abolitionnistes comme #8ToAbolition ou Critical Resistance : appels au définancement de la police et l'orientation de ses budgets vers des secteurs essentiels (santé, éducation, logement) à des populations qui en ont le plus besoin.

L'abolition n'est pas un résultat à obtenir, une utopie lointaine, mais une pratique quotidienne. Dans cette optique, les textes de la seconde partie réfléchissent à la manière de réduire

le périmètre d'intervention de la police dans la vie de tous les jours, la vie professionnelle, le secteur de la santé mentale et du travail social, les transports ou les lieux de vie, en mettant en place des médiateur-trices de conflits, des techniques de désescalade. L'objectif est aussi que les communautés se réapproprient la gestion des conflits et réfléchissent à la notion de sécurité et ce que cela engage réellement. Ainsi, « *c'est pied à pied qu'il faut lutter contre la police. Que c'est ainsi qu'on la fait reculer, car elle ne recule que quand nous avançons. Car elle ne recule que quand nous attaquons* » conclut Ricordeau.

### ■ Contre la police, contre l'État et l'ordre capitaliste

L'autrice s'interroge sur le bilan des mobilisations abolitionnistes. Une des premières victoires est d'avoir fait sortir ce courant de pensée des marges politiques en Amérique du Nord, et de permettre sa circulation à travers le monde. Elle pointe néanmoins une faiblesse : les malentendus qui existent entre les mouvements pour l'abolition de la police d'un côté, et les mouvements contre les violences policières et de défense des victimes des crimes d'État réclamant « *Vérité et Justice* » pour les crimes subis. Ce qui paraît totalement illusoire pour les abolitionnistes pour qui « *la vérité ne peut être réduite à la "vérité judiciaire", pas plus que le système judiciaire ne peut répondre à la nature d'un crime d'État* », tout en considérant également problématique la croyance en une décision de justice qui permettrait à la victime

de réaliser un deuil ou une guérison.

Les textes présentés analysent les tactiques abolitionnistes à partir des mobilisations actuelles en Amérique du Nord notamment la ville de Camden, où l'institution policière s'est servie des propositions réformistes pour repenser son maintien de l'ordre et instaurer une surveillance de masse de sa population. Un autre texte présente la lutte des jeunes noir-es et latino-as contre la présence policière dans les écoles, et la réaffectation des fonds destinés à la police à des services destinés à la jeunesse. Une dernière réflexion analyse le copwatching (surveillance citoyenne de la police) qui ne peut se concevoir uniquement en termes légalistes et doit s'inscrire dans un « *plus large éventail d'actions politiques suscitant la participation d'un grand nombre de personnes et capables d'arracher des concessions aux autorités* ».

Ricordeau conclut l'ouvrage en insistant pour que l'abolitionnisme ne soit pas une lutte autonome, et appelle à « *défliquer toutes les luttes* », car « *il ne peut y avoir une abolition de la police sans abolition de la propriété privée et de la société de classes qui résulte du capitalisme, du racisme et du patriarcat. L'abolitionnisme doit donc être révolutionnaire et, en ce sens, s'affirmer aussi comme anti-colonial, anti-impérialiste, internationaliste et écologiste* ». Point de salut ici pour un réformisme de l'institution policière, « *parce que vivre libre, c'est vivre sans la police* ». ●

Guillaume STT 58-62

### LA CNT C'EST QUOI ?

**UN SYNDICAT !** Parce que cette forme d'organisation englobe à la fois le champ économique, politique, social et culturel. Parce qu'elle est directement issue du peuple et qu'elle représente ses intérêts.

**DE COMBAT !** Parce que les intérêts des travailleur-euses s'opposent radicalement aux intérêts du capitalisme. Parce que les grandes avancées sociales n'ont été arrachées que dans l'action et la mobilisation.

**AUTOGESTIONNAIRE !** Parce que les décisions doivent être prises à la base. Parce que nous appelons à l'auto-organisation des luttes.

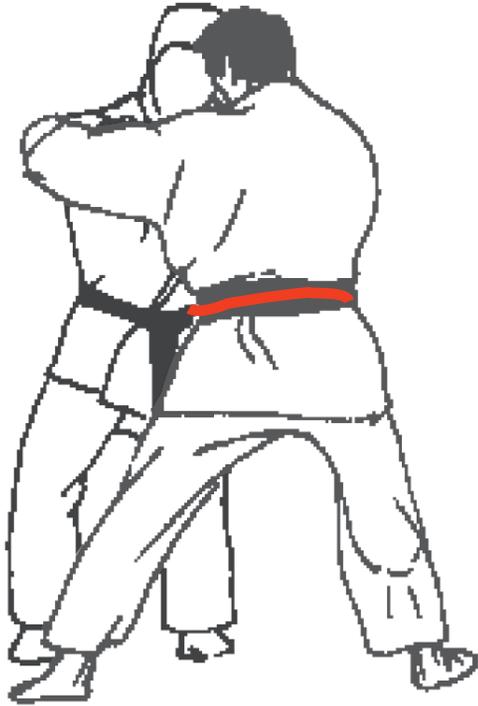
**SOLIDAIRE !** Parce que les hiérarchies (salaires, fonctions, statuts) s'opposent à une société égalitaire et autogérée. Parce que seules la réflexion et l'action interprofessionnelles permettent d'éviter le corporatisme.

**ANTICAPITALISTE !** Parce que nous fabriquons toutes les marchandises et assurons tous les services, nous devons les orienter pour le bien de toute la collectivité et non pour l'ambition démesurée de quelques-un.es. C'est pourquoi nous pensons que le syndicalisme doit être porteur d'un projet pour une société plus juste, plus égalitaire, plus libre... Un projet révolutionnaire. Puisque personne ne travaille à ta place, que personne ne décide à ta place !

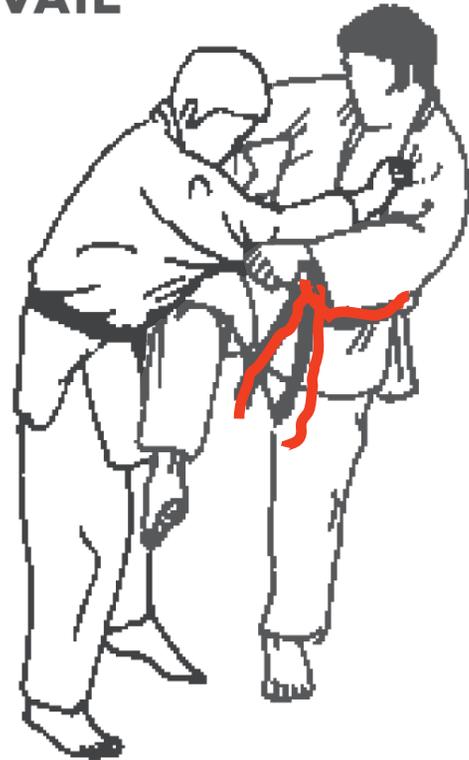
# LUTTE DES CLASSES

**MODE  
D'EMPLOI**

**CAPITAL / TRAVAIL**



**1. tension sociale**



**2. grèves catégorielles**



**3. grève générale expropriatrice**



**4. socialisme autogestionnaire**